

Dispositifs-Mesures-Outils COVID19

ECONOMIE GÉNÉRALE – AIDES DE LA RÉGION SUD

AIDES RÉGIONALES

<https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/la-region-se-bat-pour-la-vie>

Face au regain de l'épidémie de Covid-19 qui frappe à nouveau l'Europe, entraînant un nouveau confinement pour de nombreux pays, dont la France, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se bat pour la vie, en réactivant les mesures du printemps dernier tout en prenant de nouvelles dispositions pour venir en aides aux nombreux secteurs sinistrés.

Les outils de la Région Sud pour les entreprises

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

Le volet numéro 1 de cette aide nationale est toujours accessible pour l'ensemble des secteurs d'activité des entreprises concernées et a été étendu pour prendre en compte le nouveau contexte sanitaire (couvre-feu, confinement) et est accessible sur <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

Le volet numéro 2 réservé aux seules discothèques est mobilisable pour la période des mois de septembre, octobre et novembre jusqu'au 31 janvier 2021.

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/fonds-de-solidarite-pour-les-entreprises>

PRET REBOND BPI/REGION SUD

C'est un prêt opéré par la BPI de 10 000 € à 300 000 € pour toutes les entreprises de plus d'un an d'existence, tout secteur d'activité (sauf secteur agricole).

- 33 Millions d'euros durant la première vague à plus de 450 entreprises
- 37 millions d'€ de prêts sont immédiatement mobilisables

Déposer son dossier auprès de Bpifrance en <https://www.bpifrance.fr/>

REGION SUD GARANTIE

Avec le fonds Région Sud Garantie, la Région se porte garante des prêts souscrits par les chefs d'entreprises (toutes PME, tout secteur d'activité, tous stades de vie) pour des montants compris entre 1000€ et 1,7 M€ pour financer des investissements matériels et immatériels comme du besoin en fonds de roulement et/ou de la trésorerie

Déposer son dossier auprès de Bpifrance en Région

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/garantie-region-sud>

SUBVENTION OU AVANCE REMBOURSABLE

Une subvention ou une avance remboursable pour accompagner les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles ou exceptionnelles mais souhaitant investir redémarrer

Déposer son dossier sur le portail subvention de la Région Sud :

<https://subventionsenligne.maregionsud.fr/Authentication/LogOn?ReturnUrl=%2F>

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES REGIONALES

« Mon projet d'entreprise » et les accompagnements artisanat commerce et économie sociale et solidaire sont réorientés pour les mois à venir sur la gestion de l'urgence

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/mon-projet-dentreprise-le-parcours-daccompagnement-des-entreprises-regionales>

Portail des entreprises / Un seul N° vert de 8 h à 18 h : 0 805 805 145

REPORT DES ECHEANCES DE REMBOURSEMENT DES PRETS ET DES AVANCES REMBOURSABLES

Pour les financements obtenus dans le cadre du FIER (Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région), le report est de douze mois, pour les outils opérés en direct par la Région Sud et jusqu'à six mois, reconductible une fois, pour ceux opérés par les partenaires.

NON APPLICATION DES PENALITES DE RETARD DANS LES MARCHES PUBLICS

La Région Sud applique la règle de non application des pénalités de retard pour les entreprises impactées par le COVID-19.

Soit un total de 70 M d'€ pour toutes les entreprises dans tous les secteurs, pour répondre à tous les besoins : subvention, prêt, garantie, avances remboursables.

EXTENSION DU DISPOSITIF E-PASS JEUNES

Grâce au dispositif E-Pass Jeunes, ses détenteurs bénéficient d'un avantage de 80 € dont 28 € pour l'achat de livres, 12 € pour l'achat de places de cinéma, 10 € pour l'achat de place spectacle ainsi que 10 € pour des sorties organisées dans le cadre scolaire auprès des partenaires. 20 € permettent également l'achat d'une licence sportive.

La Région Sud a souhaité permettre aux bénéficiaires qui ne seraient plus éligibles à la rentrée prochaine, de bénéficier, une année supplémentaire, des avantages de la carte, ces derniers n'ayant pas pu utiliser la totalité de leur crédit en raison du confinement. Près de 11 000 jeunes seraient concernés.

Il s'agit des jeunes détenteurs de la carte E-Pass Jeunes en 2019-2020 qui, en septembre 2020, ne seront plus lycéens, apprentis, élèves ou étudiants du sanitaire et social et stagiaires de la formation professionnelle, élèves en BTS ou classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée, élèves inscrits dans une Maison familiale et rurale (MFR) ou dans un Institut médico-éducatif (IME), jeunes inscrits dans une Mission locale ou qui auront dépassé l'âge limite de 25 ans ou bien qui ne seront plus scolarisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>

L'équipe e-PASS JEUNES demeure à vos côtés pour répondre à vos questions à e-pass.jeunes@maregionsud.fr.

Vous pouvez également joindre la hotline bénéficiaire (9h-19h du lundi au vendredi, 9h-17h le samedi) : 03 87 78 78 22

PLAN DE RELANCE DU TOURISME : "ON A TOUS BESOIN DU SUD"

Le 18 mai dernier le Comité Régional de Tourisme a lancé aux côtés de la Région, d'Atout France et de leurs principaux partenaires régionaux, « On a tous besoin du Sud », une campagne massive de promotion de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux niveaux régional et national,

Cette campagne est un Plan de relance ambitieux et inédit destiné à stimuler le retour des clientèles françaises afin de compenser la perte des clientèles internationales qui représentent, en temps normal, 40% des touristes à l'année. La région a consacré un Plan tourisme collectif, avec tous ses partenaires du pack tourisme régional, de 21 millions d'euros, auxquels viennent s'ajouter 65 millions d'euros d'aide aux entreprises du tourisme déjà versés ! En effet, la Région avait anticipé et lancé un Plan de relance dès le 30 mars : 6,6 millions d'euros. *

Chéquier vacances (10 millions €) :

Fonds d'aménagement du territoire terrasses (3,5 millions €)

Aide aux entreprises touristiques (65 millions €)

<https://www.dici.fr/actu/2020/05/29/region-sud-besoin-sud-renaud-muselier-lance-grand-plan-de-relance-tourisme-1402398>

Les outils de la Région Sud pour la culture : “POUR QUE PACA DEMEURE TERRE DE CULTURE”

- **5.000 tests rapides** seront mis à disposition des artistes, techniciens et personnels administratifs au travail dans les théâtres, lieux de répétition, de tournage ou d'enregistrement.
- Les **700 000 euros restants** du plan Terre de Culture seront engagés pour compenser une partie des pertes de recette des lieux qui resteront ouverts pour permettre aux équipes artistiques de continuer à répéter.
- **300 000 euros supplémentaires** de nouveaux crédits, pour un budget total **d'1 million d'euros** à engager en décembre 2020 en faveur des équipes et structures culturelles les plus fragilisées
Cette année 2020 marque un effort budgétaire sans précédent en faveur de la culture :
- Augmentation de **30% du budget en faveur du cinéma et de l'audiovisuel**. Près de 11M€ de crédits régionaux sont désormais consacrés aux auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, artistes et techniciens de la filière.
- Maintien de **30M€ de subventions** à des structures ou événements qui n'ont pas pu mener à bien toutes leurs actions du fait de la crise sanitaire
- **5M€ injectés dans un plan d'urgence et de relance**, « Terre de Culture » mis en œuvre pour les secteurs du livre, des arts plastiques et visuels, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que du spectacle vivant

Par ailleurs, une série de conventions sur trois ans est en préparation avec de nombreux acteurs culturels qui ont plus que tout besoin de se projeter dans la durée.

Enfin, avec l'aide d'Arsud, l'agence régionale, outil des arts et du spectacle, nous continuerons d'accompagner le développement culturel à travers tout un ensemble de mesures qui prennent en compte les évolutions de la société, notamment ses préoccupations environnementales.

Plan stratégique régional pour le cinéma et l'audiovisuel

Le [plan 2020-2022](#), voté le vendredi 10 avril 2020, comporte un budget en augmentation de 30% (10,76M€ avec la participation du CNC).

En complément 2,16M€ d'aides et de [nouvelles mesures](#) sont activées.

<https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/face-au-covid-19-un-engagement-renforce-pour-le-cinema-et-laudiovisuel>

Contact : cinema@maregionsud.fr

Signature du 1er Contrat d'Avenir Etat/Région 2021-2027

5,1 milliards sont répartis en 12 axes :

- 1,6 milliard d'€ dans le cadre du plan « Une Cop d'avance » de la Région, pour la protection de l'environnement et la transition énergétique
- 707 M€ pour l'équilibre et la solidarité des territoires
- 587 M€ pour l'enseignement supérieur, recherche et innovation
- 449 M€ pour la santé : Télémédecine, lutte contre les déserts médicaux, soutien au SAMU
- 148 M€ pour le tourisme, la mer et le littoral
- **94 M€ pour la culture : Patrimoine, Grands équipements et grands festivals**
- 85 M€ pour le développement économique
- 831 M€ pour la formation professionnelle
- 266 M€ pour le volet métropolitain
- 44 M€ pour l'aménagement des massifs alpins
- 10 M€ pour l'aménagement du Rhône
- 307 M€ pour la reconstruction des Vallées sinistrées des Alpes-Maritimes